

PÉTITION EUROPÉENNE CONTRE L'UTILISATION D'ARMES RADIOACTIVES

Non à la dissémination de l'uranium appauvri !

L'uranium appauvri est un déchet radioactif issu de la fabrication de combustibles nucléaires civils ou militaires. **Les êtres vivants doivent être protégés de toute exposition à cette matière car elle est très toxique**, tant sur le plan chimique que radiologique.

Or, en violation des règlements européens de radioprotection et de conventions internationales, l'uranium appauvri est utilisé comme **une banale matière première**, en particulier dans l'armement.

L'explosion de munitions à l'uranium appauvri disperse nécessairement cette matière radioactive et expose les **militaires**, mais aussi les **populations civiles, en particulier les enfants, à des risques de cancer, de malformation, de maladies génétiques et immunitaires**. Ces risques persistent **bien après la fin du conflit** puisque l'uranium appauvri reste radioactif pendant des **dizaines de milliards d'années**.

C'est pourquoi, je demande :

- *que l'uranium appauvri soit traité, conformément à la réglementation en vigueur, comme une matière radioactive, et que toute mesure soit prise pour empêcher sa dispersion dans l'environnement.*
- *que l'Union européenne s'engage à ne jamais équiper ses armées de munitions à l'uranium appauvri ou de toute autre arme radioactive.*
- *que les autorités européennes mettent tout en œuvre pour obtenir l'interdiction, aux niveaux européen et international, de toute fabrication, détention, importation, exportation ou utilisation d'armes radioactives.*
- *qu'une commission d'enquête internationale, véritablement indépendante du lobby nucléaire et des États qui détiennent des munitions à l'uranium appauvri, soit chargée d'étudier les conséquences sanitaires, environnementales, juridiques et éthiques des utilisations passées.*

Nom et prénom	Adresse	Pays	Signature

Pétition à signer et renvoyer avant le 31 août 2001

à la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD)

Les signatures recueillies seront remises officiellement aux autorités européennes en septembre 2001.

CRIIRAD – 471 Av. V. Hugo 26000 Valence – FRANCE

Tél. (33 (04 75 41 82 50 – Fax. (33 (04 75 81 26 48 – www.criirad.com – E-mail: contact@criirad.com

PÉTITION EUROPÉENNE
CONTRE L'UTILISATION D'ARMES RADIOACTIVES
Non à la dissémination de l'uranium appauvri !

Je demande :

- *que l'uranium appauvri soit traité, conformément à la réglementation en vigueur, comme une matière radioactive, et que toute mesure soit prise pour empêcher sa dispersion dans l'environnement.*
- *que l'Union européenne s'engage à ne jamais équiper l'armée européenne de munitions à l'uranium appauvri ou de toute autre arme radioactive.*
- *que les autorités européennes mettent tout en œuvre pour obtenir, aux niveaux européen et international, l'interdiction de toute fabrication, détention, importation, vente ou utilisation d'armes radioactives.*
- *qu'une commission d'enquête internationale, véritablement indépendante du lobby nucléaire et des États qui détiennent des munitions à l'uranium appauvri, soit chargée d'étudier les conséquences sanitaires, environnementales, juridiques et éthiques des utilisations passées.*

Nom et prénom	Adresse	Pays	Signature

Pétition à signer et renvoyer avant le 31 août 2001

à la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD)

CRIIRAD – 471 Av. V. Hugo 26000 Valence – FRANCE
Tél. (33 (04 75 41 82 50 – Fax. (33 (04 75 81 26 48 – www.criirad.com – E-mail: contact@criirad.com